

minges. — *Mirande*, sur la Baïse; commerce de blé, de vins et d'eaux-de-vie.

Autre lieu : *Eauze*, l'ancienne *Elusa*.

5° BASSIN DE L'ADOUR.

Département des Hautes-Pyrénées (251 000 hab.). — Chef-lieu : *Tarbes* (anc. *Castrum Bigorense* ou *Turba*), sur l'Adour; 43 000 hab.

Sous-préfectures : *Bagnères-de-Bigorre* (anc. *Aquæ Convenarum*), sur l'Adour; sources minérales très-fréquentées. — *Argelès*, dans une vallée magnifique.

Autres lieux remarquables : *Campan*, dans une très-belle vallée du même nom; carrières de beau marbre. — *Barèges*, *Saint-Sauveur* et *Cauterets*, eaux minérales renommées. — *Lourdes*, petite place forte, sur le Gave de Pau.

Département des Basses-Pyrénées (447 000 hab.). — Chef-lieu : *Pau*, sur le Gave du même nom; château où est né Henri IV; 45 000 hab.

Sous-préfectures : *Bayonne* (anc. *Lapurdum*), sur l'Adour, près de son embouchure et au confluent de la Nive; port très-commerçant et place forte de premier ordre; jambons et chocolat renommés; 44 000 hab. (49 000). — *Orthez*, ville industrielle et commerçante, autrefois capitale du Béarn, sous la maison de Moncade. — *Oléron* ou *Oloron*, sur le Gave d'Oléron. — *Mauléon*, sur le Gave de Mauléon.

Autres lieux : *Salies*; commerce de sel et de jambons. — *Eaux-Chaudes* et *Eaux-Bonnes*, célèbres établissements thermaux. — *Saint-Jean de Luz*, port de mer et place forte. — *Saint-Jean-Pied-de-Port*, place forte.

Département des Landes (302 000 hab.). — Chef-lieu : *Mont-de-Marsan*, sur la Midouze; commerce de vins, d'eau-de-vie, de liège et la résine.

Sous-préfectures : *Dax* (anc. *Aquæ Tarbellicæ*), sur l'Adour; eaux thermales. — *Saint-Sever*, sur l'Adour.

Autres lieux : *Pouy*, village près de Dax; patrie de saint Vincent de Paul. — *Saint-Espirit*, sur l'Adour, en face de Bayonne; commerce actif; population presque toute israélite. — *Labrit*, autrefois *Albret*, berceau d'une famille illustre. — *Aire* (anc. *Atures* ou *Adura*), ville très-ancienne, sur l'Adour; siège de l'empire d'Alaric.

Départements et villes principales du versant de la Méditerranée.

4° BASSINS DU TECH, DE LA TET, DE LA GLY, DE L'AUDE ET DE L'HÉRAULT.

Département des Pyrénées-Orientales (482 000 hab.). — Chef-lieu : *Perpignan*, sur la Tet, à peu de distance de la Méditerranée; place très-forte; commerce de vins; 48 000 hab. (22 000).

Sous-préfectures : *Prades*, sur la Tet. — *Céret*, sur le Tech.

Autres lieux : *Rivesaltes*, sur la Gly; excellents vins. — *Collioure* (anc. *Caucoliberum*), et *Port-Vendres* (anc. *Portus Veneris*), ports de mer et places fortes. — *Bellegarde*, *Prats-de-Mollo*, *Mont-Louis*, *Villefranche*, *Salces*, places fortes. — *Vernet-les-Bains*; eaux thermales renommées.

Département de l'Aude (290 000 hab.). — Chef-lieu : *Carcassonne* (anc. *Carcaso*), sur l'Aude, près du canal du Midi; 46 000 hab. (20 000).

Sous-préfectures : *Castelnaudary*, sur le canal du Midi; bataille de 1632; 40 000 hab. — *Narbonne* (anc. *Narbo Martius*), ville très-ancienne, près de la Méditerranée, à laquelle elle communique par le canal de la Roubine de Narbonne, et où elle a le port fortifié de *La Nouvelle*; belle cathédrale; miel renommé; 40 000 hab. (43 000). — *Limoux*, sur l'Aude; vins.

Département de l'Hérault (389 000 hab.). — Chef-lieu : *Montpellier*, sur le Lez, où elle possède le port Juvénal; à peu de distance de la Méditerranée et de l'emplacement de l'ancienne Maguelonne; place du Peyrou; école de médecine et beau jardin botanique; étoffes de laine, siamoises, vert-de-gris; commerce de vins et d'eaux-de-vie; 38 000 hab. (46 000).

Sous-préfectures : *Béziers* (anc. *Biterræ* ou *Bæterræ*), sur le canal du Midi; situation délicieuse; 47 000 hab. — *Lodève* (anc. *Luteva*); draps; 44 000 hab. — *Saint-Pons-de-Thomières*; draps.

Autres lieux : *Pézenas*, dans une très-agréable position. — *Agde* (anc. *Agatha*), place forte et port très-commerçant, sur l'Hérault, près de son embouchure. — *Cette* (anc. *Sigium* ou *Setium*), place forte et port de mer, sur une langue de terre qui sépare l'étang de Thau de la Méditerranée, et à la tête d'un chemin de fer qui l'unit à Montpellier; 48 000 hab. — *Frontignan* et *Lunel*, vins renommés. — *Ganges*, sur l'Hérault; soieries. — *Clermont*; draps. — *Bédarieux*; draps; 40 000 hab.

2° BASSIN DU RHÔNE.

DÉPARTEMENTS SUR LA RIVE DROITE DU RHÔNE.

Département de l'Ain (373 000 hab.). — Chef-lieu : *Bourg-en-Bresse*; belle église de Brou.

Sous-préfectures : *Trévoux*, dans une jolie situation, sur la Saône; ancien collège célèbre de jésuites. — *Nantua*, sur un joli lac. — *Belley*, ancienne capitale du Bugey; pierres lithographiques. — *Gev*; fromages renommés.

Autres lieux : *Ferney*, célèbre par le séjour de Voltaire. — *Pont-de-Vaux*, près de la Saône. — *Seysssel*, sur le Rhône; mines d'asphalte.

Département du Rhône (575 000 hab.). — Chef-lieu : *Lyon* (anc. *Lugdunum*), la seconde ville de France, au confluent du Rhône et de la Saône. Cathédrale Saint-Jean; superbe hôtel de ville; palais Saint-Pierre, qui renferme un riche musée d'arts et d'antiquités; place Bellecour; nombreuses fabriques de belles soieries; grands faubourgs de la *Guillotière* (avec les *Brotteaux*), de la *Croix-Rousse* et de *Vaise*, 230 000 hab. (ces faubourgs compris, et 258 000 avec les étrangers, etc.); beaux environs.

Une seule sous-préfecture : *Villefranche-sur-Saône*, commerce de bestiaux, de chevaux et de toiles.

Autres lieux : *Tarare*; mousselines renommées. — *Beaujeu*; commerce de vins du Beaujolais. — *Givors*, sur le Rhône, à l'endroit où aboutit un canal auquel elle donne son nom; commerce de houille. — *Condrieu*; vignobles fameux. — *Chéssy*; mines de cuivre.

Département de l'Ardèche (387 000 hab.). — Chef-lieu : *Privas*; commerce de cuirs.

Sous-préfectures : *Tournon*, sur le Rhône. — *Largentière*.

Autres lieux : *Annonay*, la plus importante ville du département; papeteries, mégisseries, filatures de soie; invention des aérostats par les frères Montgolfier. — *Aubenas*, sur l'Ardèche; commerce de soie et de marrons. — *Viviers*, sur le Rhône.

Département du Gard (408 000 hab.). — Chef-lieu : *Nîmes* (anc. *Nemausus*), près du Gard, et à la jonction de chemins de fer qui la joignent à Montpellier, à Alais et à Beaucaire; plusieurs monuments antiques, tels que l'Amphithéâtre ou les Arènes, la Maison Carrée, un arc de triomphe; à quelque distance, le pont du Gard,

magnifique aqueduc romain; soieries; 47 000 hab. (54 000), la plupart calvinistes.

Sous-préfectures : *Alais*, fabriques de rubans de soie; forges; charbon de terre; 14 000 hab. — *Uzès*. — *Le Vigan*.

Autres lieux : *le Pont-Saint-Esprit*, sur le Rhône. — *Beaucaire*, sur le Rhône et sur un chemin de fer qui, d'un côté, se rattache à celui d'Avignon à Marseille, de l'autre se rend à Nîmes; foires célèbres; 40 000 hab. — *Saint-Gilles*; commerce de vins. — *Aigues-Mortes*, à 4 kilom. de la Méditerranée, avec laquelle elle communique par le canal de la Grande-Roubine, et à la jonction des canaux des Étangs et de Beaucaire; petite place forte et petit port, autrefois plus important, et où saint Louis s'embarqua pour ses deux croisades. — *Saint-Hippolyte*; château de *Florian*, où est né l'auteur de ce nom. — *La Grand'Combe*, à la tête d'un chemin de fer qui l'unit à Alais; charbon de terre.

DÉPARTEMENTS SUR LA RIVE GAUCHE DU RHÔNE.

Département de l'Isère (603 000 hab.). — Chef-lieu : *Grenoble* (anc. *Cularo*, puis *Gratianopolis*), sur l'Isère; place forte; ganterie renommée; 25 000 hab. (31 000).

Sous-préfectures : *Vienna* (anc. *Vienna*), ville très-ancienne, sur le Rhône; fabriques de draps; mines de plomb argentifère; 15 500 hab. (21 000); concile de 1311, où fut aboli l'ordre des Templiers. — *La Tour-du-Pin*. — *Saint-Marcellin*, près de l'Isère; vins estimés.

Autres lieux : *Bourgoin*; manufactures d'indiennes. — *Voiron*; toiles estimées. — *Sassenage*, fromages renommés. — *La Grande Chartreuse*, monastère célèbre. — *Uriage*; eaux thermales très-fréquentées. — *Le Pont de Beauvoisin*, sur le Guiers. — *Le Fort-Barraux*, place forte, vers l'entrée de l'Isère en France.

Département de la Drôme (327 000 hab.). — Chef-lieu : *Valence* (anc. *Valentiā*), sur le Rhône; soieries; 41 000 hab.

Sous-préfectures : *Montélimart*, près du Rhône. — *Die* (anc. *Dea*), sur la Drôme; soie. — *Nyons*.

Autres lieux : *Romans*, ville très-commerçante, sur l'Isère. — *Tain*, sur le Rhône; célèbre vignoble de l'*Ermitage* dans le voisinage. — *Crest*, sur la Drôme; soie. — *Dieu-le-fit*; eaux minérales.

Département de Vaucluse (265 000 hab.). — Chef-lieu : *Avignon* (anc. *Avenio*), sur le Rhône, et sur un chemin de fer qui l'unit à Marseille et qui la joindra bientôt à Lyon; longtemps la résidence

des papes, qui l'ont ornée d'un grand nombre de beaux édifices; commerce de vins, d'huiles et de parfums; 27 000 hab. (36 000).

Sous-préfectures : *Carpentras* (anc. *Carpentoracte*), ancienne capitale du comtat Venaissin. — *Orange* (anc. *Arausio*), ancienne capitale d'une principauté du même nom; monuments romains. — *Apt* (anc. *Apta Julia*); manufacture de faïence; cathédrale curieuse.

Autres lieux : *Cavaillon* (anc. *Cabellio*), sur la Durance; commerce de fruits secs et confits. — *L'Isle*, ville industrielle, sur la Sorgues. — *Vaucluse*, village près de la fontaine du même nom.

Département des Bouches-du-Rhône (429 000 hab.). — Chef-lieu : *Marseille* (anc. *Massilia*), sur une baie du golfe du Lion; la troisième ville de France par sa population, qui est de 442 000 hab. (495 000); beau port, défendu par des forts qui occupent les collines voisines et par les îles fortifiées du Ratoneau, de Pomègue et du Château-d'If; belles rues du Grand-Cours et de la Canebière; très-grand commerce; fabriques de savon renommé.

Sous-préfectures : *Aix* (anc. *Aquæ Sextiæ*), ancienne capitale de la Provence; huile d'olive très-estimée; eaux minérales; 48 000 hab. (27 000). — *Arles* (anc. *Arelate*), sur le Rhône, vers l'endroit où il se divise en deux bras pour former l'île de la Camargue; antiquités romaines et du moyen âge; port communiquant avec la mer par le canal d'Arles à Bouc; 45 000 hab. (23 000).

Autres lieux : *Tarascon* (anc. *Tarasco*), sur le Rhône, en face de Beaucaire; 40 000 hab. — *Salon*. — *Lambesc*. — *Saint-Remy*; soie; arc de triomphe romain. — *Les Martigues*, vers l'étang de Berre; avec un port, qui se trouve à *Bouc*. — *La Ciotat*, port de mer; vins muscats.

DÉPARTEMENTS DU BASSIN DE LA SAÔNE, AFFLUENT DE DROITE DU RHONE.

Département du Jura (343 000 hab.). — Chef-lieu : *Lons-le-Saunier*; salines.

Sous-préfectures : *Dôle*, sur le Doubs, dans une jolie vallée; 40 000 hab. — *Poligny*. — *Saint-Claude*; ouvrages en bois, en corne, en écaille, en os et en ivoire.

Autres lieux : *Salins*; importantes salines. — *Arbois*, vins.

Département du Doubs (297 000 hab.). — Chef-lieu : *Besançon* (anc. *Vesontio*) place forte, sur le Doubs; dentelles et horlogerie; 29 000 hab. (41 000).

Sous-préfectures : *Baume-les-Dames*, près du Doubs; ancien monastère célèbre. — *Montbéliard*, ville fortifiée. — *Pontarlier*, sur le Doubs; forges et hauts fourneaux.

Autres lieux : *Osselle*; grottes célèbres. — *Ornans*. — *Blamont* et *Château-de-Joux*, deux forteresses, sur la frontière.

Département de la Haute-Saône (347 000 hab.). — Chef-lieu : *Vesoul*, au pied de la montagne appelée Motte de Vesoul.

Sous-préfectures : *Gray*, à la tête de la navigation de la Saône; commerce de grains et de fer. — *Lure*, sur l'Oignon.

Autre lieu : *Luxeuil*; eaux minérales; ancien monastère, fameux sous les Mérovingiens. — *Port-sur-Saône*; fer et bestiaux.

Département de la Côte-d'Or (400 000 hab.). — Chef-lieu : *Dijon* (anc. *Divio*), jolie ville, sur l'Ouche, sur le canal de Bourgogne et sur le chemin de fer de Paris à Lyon; belle cathédrale; 28 000 hab.

Sous-préfectures : *Beaune* sur le chemin de fer de Paris à Lyon; vins renommés; 40 000 hab. — *Châtillon-sur-Seine*, congrès de 1844. — *Semur*; château de Bourbilly, où est née M^{me} de Sévigné.

Autres lieux : *Auxonne*, place forte, sur la Saône. — *Saint-Jean de Lône* ou *Belle-Défense*, à la jonction de la Saône et du canal de Bourgogne; courageuse résistance de 1636, contre les Impériaux. — *Cîteaux*; ancienne abbaye. — *Nuits et Vougeot*, vins. — *Fontaine-Française*; victoire de Henri IV sur Mayenne et les Espagnols, en 1595. — *Montbard*; patrie de Buffon et de Daubenton. — *Alise* ou *Ste-Reine*, l'ancienne *Alesia*, connue par la résistance que César y opposa à tous les Gaulois confédérés.

Département de Saône-et-Loire (575 000 hab.). — Chef-lieu : *Mâcon* (anc. *Matisco*), sur la Saône; vins; 43 000 hab.

Sous-préfectures : *Autun* (anc. *Bibracte*, puis *Augustodunum*), sur l'Arroux; antiquités; 40 000 hab. — *Charolles*; bœufs renommés. — *Chalon-sur-Saône* (anc. *Cabillonum*), place forte et ville très-commerçante, à la jonction du canal du Centre et de la Saône, et sur le chemin de fer de Paris à Lyon; 46 000 hab. — *Louhans*, commerce de blé.

Autres lieux : *Le Creusot*; mines de charbon de terre, et grands établissements pour le travail du fer. — *Épinac*; houille et fer. — *Bourbon-Lancy*, près de la Loire; eaux minérales. — *Cluny*; ancienne abbaye. — *Tournus*, sur la Saône. — *Digoin*, ville commerçante, à la jonction du canal du Centre et de la Loire.

DÉPARTEMENTS DU BASSIN DE LA DURANCE, AFFLUENT DE GAUCHE DU RHONE.

Département des Hautes-Alpes (432 000 hab.). — Chef-lieu : *Gap* (anc. *Vapincum*).

Sous-préfectures : *Embrun* (anc. *Ebrodunum*), place forte, sur un rocher escarpé. — *Briançon* (anc. *Brigantio*), autre place forte, sur la Durance; la ville la plus élevée de France.

Autres lieux : *Mont-Dauphin* et *Queyras*, petites places fortes.

Département des Basses-Alpes (152 000 hab.). — Chef-lieu : *Digne* (anc. *Dinia*), dans une position pittoresque.

Sous-préfectures : *Sisteron* (anc. *Segustero*), sur la Durance. — *Forcalquier*. — *Barcelonnette*, sur l'Ubaye. — *Castellane*.

Autres lieux : *Manosque*, commerce de fruits et de soie. — *Colmars*, *Seyne*, *Tournoux*, *Entrevaux*, petites places fortes.

3° BASSINS DE L'ARGENS ET DU VAR.

Département du Var (358 000 hab.). — Chef-lieu : *Draguignan*, dans une situation agréable; commerce d'huile d'olive.

Sous-préfectures : *Toulon* (anc. *Telo Martius*), ville forte, port militaire du premier ordre et le premier arsenal de la France, sur la Méditerranée, avec une rade superbe; grand commerce de vins, d'huile et de savon; 39 000 hab. (69 000); livrée aux Anglais en 1793, et reprise après un siège fameux où le génie militaire du jeune Bonaparte se dévoila. — *Grasse*; commerce de parfums, de fruits et d'huile renommés. — *Brignolles*, très-beau climat; prunes estimées.

Autres lieux : *Hyères*, agréablement située près de la Méditerranée, en face des îles d'Hyères; climat d'une douceur remarquable. — *Fréjus* (anc. *Forum Julii*), à peu de distance du golfe du même nom, où *Saint-Raphaël* lui sert de port. — *Cannes*, non loin de laquelle Napoléon débarqua en 1815, à son retour de l'île d'Elbe. — *Antibes* (anc. *Antipolis*), port et place forte; antiquités romaines. — *Vence*, ancien évêché. — *Saint-Tropez*, petit port et place forte.

4° ILE DE CORSE.

Département de la Corse (236 000 habitants). — Chef-lieu : *Ajaccio*, sur la côte occidentale; place forte et beau port; lieu de naissance de Napoléon; 10 000 hab.

Sous-préfectures : *Bastia*, place forte de 1^{re} classe et bon port, sur la côte orientale; 14 000 hab. — *Corte*, place forte, au centre de l'île, sur le Tavignano. — *Calvi*, sur la côte N.-O. — *Sartène*, dans le S.

Autres lieux : *Saint-Florent*, petite place forte, sur la côte N. de l'île. — *Bonifacio*, beau port et place forte, à l'extrémité S. de l'île, sur les Bouches de Bonifacio.

Concordance des départements et des provinces¹.

ALSACE : deux départements : le *Bas-Rhin* et le *Haut-Rhin*.
LORRAINE-ET-BARROIS : quatre départements : la *Meuse*, la *Moselle*, la *Meurthe*, les *Vosges*.

FLANDRE : département du *Nord*.

ARTOIS : département du *Pas-de-Calais*.

PICARDIE : département de la *Somme*.

CHAMPAGNE-ET-BRIE : quatre départements : les *Ardennes*, la *Marne*, l'*Aube*, la *Haute-Marne*.

ILE-DE-FRANCE : cinq départements : la *Seine*, *Seine-et-Oise*, l'*Oise*, *Seine-et-Marne*, l'*Aine*.

NORMANDIE : cinq départements : la *Seine-Inférieure*, l'*Eure*, le *Calvados*, la *Manche*, l'*Orne*.

BRETAGNE : cinq départements : *Ille-et-Vilaine*, les *Côtes-du-Nord*, le *Finistère*, le *Morbihan*, la *Loire-Inférieure*.

BOURBONNAIS : département de l'*Allier*.

NIVERNAIS : département de la *Nièvre*.

BERRI : deux départements : le *Cher* et l'*Indre*.

ORLÉANAIS : trois départements : le *Loiret*, *Eure-et-Loir*, *Loir-et-Cher*.

TOURAIN : département de *Indre-et-Loire*.

ANJOU : département de *Maine-et-Loire*.

MAINE-ET-PERCHE : deux départements : la *Sarthe* et la *Mayenne*.

AUVERGNE : deux départements : le *Puy-de-Dôme* et le *Cantal*.

MARCHE : département de la *Creuse*.

LIMOUSIN : deux départements : la *Corrèze* et la *Haute-Vienne*.

POITOU : trois départements : la *Vendée*, les *Deux-Sèvres*, la *Vienne*.

ANGOUMOIS : département de la *Charente*.

AUNIS ET SAINTONGE : département de la *Charente-Inférieure*.

GUIENNE : six départements : la *Dordogne*, le *Lot*, l'*Aveyron*, *Tarn-et-Garonne*, *Lot-et-Garonne*, la *Gironde*.

GASCOGNE : trois départements : les *Landes*, le *Gers*, les *Hautes-Pyrénées*.

BÉARN : département des *Basses-Pyrénées*.

COMTÉ DE FOIX : département de l'*Ariège*.

LANGUEDOC : huit départements, dont trois baignés par la mer :

1. Pour conserver aux divisions politiques de la France une distribution méthodique et naturelle, conforme aux divisions physiques que nous avons fait connaître, nous avons suivi, dans la nomenclature des provinces, un ordre un peu différent de celui qui est présenté dans le programme annexé au règlement sur l'examen du baccalauréat ès sciences. — Voir aussi, pour les prov. page 215.

l'*Aude*, l'*Hérault*, le *Gard*, — et cinq intérieurs : la *Haute-Garonne*, la *Tarn*, la *Lozère*, la *Haute-Loire*, l'*Ardèche*.

LYONNAIS : deux départements : le *Rhône* et la *Loire*.

BOURGOGNE-ET-BRESSE : quatre départements : l'*Yonne*, la *Côte-d'Or*, *Saône-et-Loire*, l'*Ain*.

FRANCHE-COMTÉ : trois départements : le *Doubs*, la *Haute-Saône*, le *Jura*.

DAUPHINÉ : trois départements : l'*Isère*, la *Drôme*, les *Hautes-Alpes*.

ÉTAT D'AVIGNON : département de *Vaucluse*.

PROVENCE : trois départements : les *Bouches-du-Rhône*, les *Basses-Alpes*, le *Var*.

ROUSSILLON : département des *Pyrénées-Orientales*.

ILE DE CORSE : département de la *Corse*.

LXIX.

§ 4. Statistique de la France.

Superficie, population.

La superficie de la France est de 52 768 618 hectares, ou d'environ 527 690 kilomètres carrés. Sur cette étendue, on trouve 4 269 000 hectares de pays de montagnes; 5 676 400 hectares de pays de bruyères et de landes; 7 276 000 hectares de riche terreau; 9 788 000 hectares de sol crayeux ou de calcaire; le reste est en terrain sablonneux, gravier, etc.

La population, d'après le recensement de 1851, s'élève à 35 781 628 habitants.

Les départements les plus peuplés et en même temps les plus industriels, sont ceux de la Seine, du Nord, de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du Rhône; c'est dans les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, les Landes, la Lozère et la Corse que la population est la plus clair-semée.

Quoique formés, dans l'origine, d'éléments assez divers, celtique, romain, germanique, normand, les Français sont aujourd'hui la nation la plus homogène de l'Europe.

Outre le français, on parle cependant quelques autres langues sur différents points : l'allemand, en Alsace et dans une partie de la Lorraine; le flamand, dans une partie de la Flandre et de l'Artois; le bas-breton, reste de la langue celtique, dans l'ouest de la Bretagne; le basque, dans les Pyrénées, et l'italien, en Corse.

Gouvernement.

Le gouvernement de la France est un empire. L'empereur gouverne avec le concours : 1° d'un *sénat*, composé de membres choisis par lui; 2° d'un *corps législatif*, dont les membres sont élus par la nation; 3° d'un *conseil d'Etat*, dont les membres sont nommés par l'empereur, et qui est chargé de juger les conflits de toutes les administrations publiques, et de préparer les projets de loi d'intérêt général.

Sous la direction immédiate de l'empereur sont neuf ministères, chargés de toutes les diverses branches de l'administration : 1° le ministère d'Etat et de la maison de l'empereur; 2° le ministère de l'intérieur; 3° le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics; 4° le ministère de la guerre; 5° le ministère de la justice; 6° le ministère de l'instruction publique et des cultes; 7° le ministère des affaires étrangères; 8° le ministère de la marine et des colonies; 9° le ministère des finances.

Divisions administratives.

Chaque département est administré civilement, sous la direction du ministère de l'intérieur, par un *préfet*, assisté d'un conseil de préfecture; les arrondissements le sont par des *sous-préfets*, excepté ceux qui ont pour chef-lieu le chef-lieu même du département et qui sont administrés directement par le préfet. Chaque arrondissement comprend un certain nombre de divisions, partie judiciaires, partie civiles, nommées *cantons*, à la tête desquelles sont des juges de paix; chaque canton comprend plusieurs *communes*, dont chacune est dirigée par un *maire*.

Ainsi, en résumé, la France se divise en départements; les départements sont divisés en arrondissements, les arrondissements en cantons, les cantons en communes. Il y a 363 arrondissements, 2847 cantons et 36 835 communes.

Les communes ont pour chef-lieu, soit une *ville*, soit un *bourg*, soit un *village*, les petits groupes d'habitations qui dépendent d'un chef-lieu de commune, sont des *hameaux*.

Divisions militaires.

Sous le rapport militaire, la France est partagée en 21 *divisions*, qui embrassent 85 *subdivisions*. Ces 21 divisions sont :

1° Paris; — 2° Rouen; — 3° Lille; — 4° Châlons-sur-Marne; — 5° Metz; — 6° Strasbourg; — 7° Besançon; — 8° Lyon; — 9° Marseille; — 10° Montpellier; — 11° Perpignan; — 12° Toulouse; —